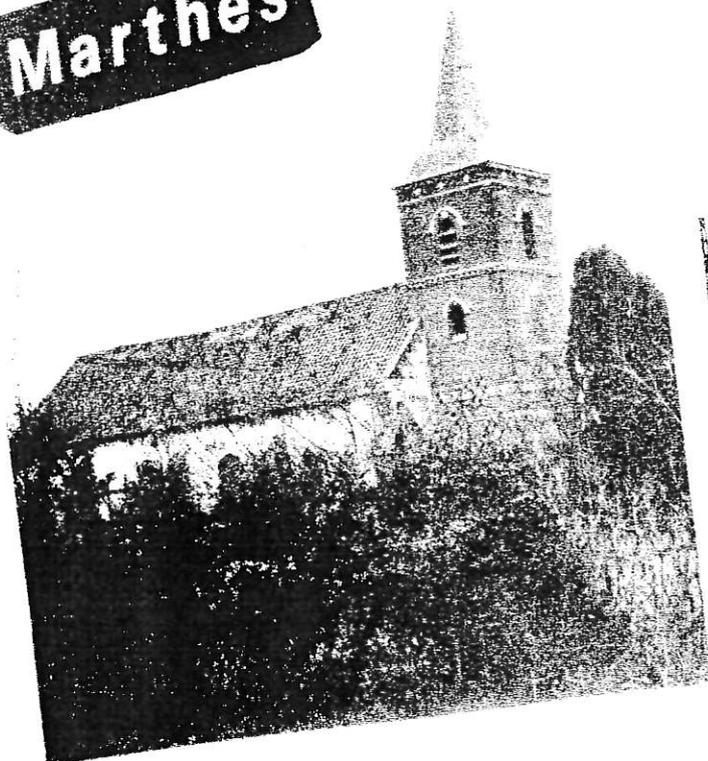


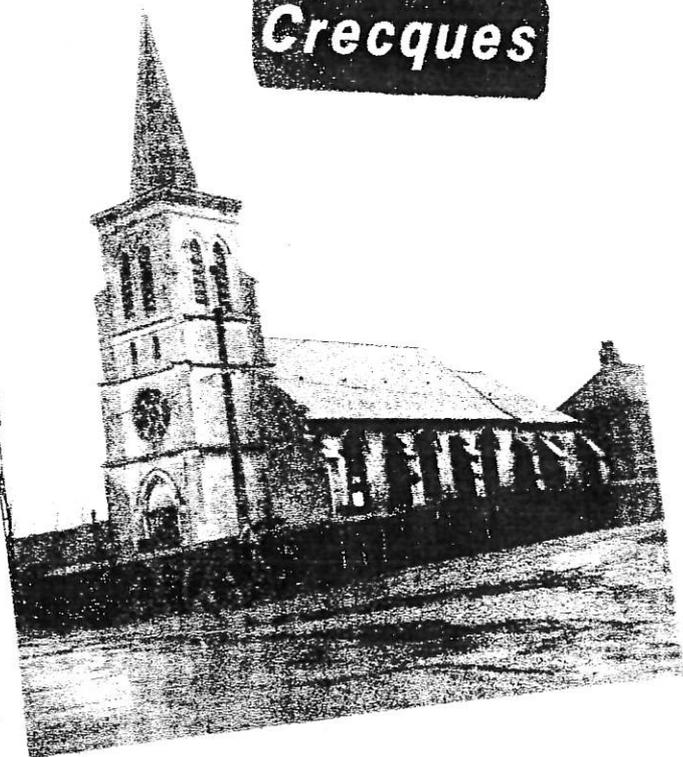
★ BULLETIN ★

★ COMMUNAL ★

Marthes



Crecques



157
MAMETZ



N° 11
~~~~~

JANVIER 1989  
~~~~~

Les bâtiments communaux et leur entretien ont toujours été l'une de nos grosses préoccupations : le local loué au Syndicat des Eaux a fait peau neuve, l'école de Marthes a reçu la visite du peintre ; les logements de fonction de Crecques et de Mametz ont été l'objet de quelques investissements. Merci aux locataires qui ont su à bon escient mettre en place tous les matériaux que nous leur avons fournis.

La réfection des plans cadastraux a été effectuée et nous disposons de documents beaucoup mieux présentés. Pour l'église de Mametz nous avons donné suite à divers devis ; les travaux seront exécutés à la convenance des entreprises.

88 a été marquée aussi par la mise en place du système informatique qui devrait venir faciliter le travail administratif de plus en plus lourd. L'opération boisement a été lancée sur Crecques et devrait venir égayer le site du marais et celui de la marnière communale (ancienne décharge).

Sachez que tout ce travail est le fruit et l'aboutissement de nombreuses réflexions de l'ensemble du Conseil Municipal. Je remercie toute l'équipe que je dirige, mes adjoints, mes conseillers, le personnel communal, chacun avec ses diverses compétences a contribué à bâtir l'édifice. Notre rôle à tous qui avons ces responsabilités n'est-il pas de dégager des priorités avec le souci majeur de ménager les deniers de chacun et de doser au mieux les impositions fiscales. Certes, nous aurions pu faire d'avantage, mais à quel prix ?

Que nous réserve 89 ? Il serait délicat et imprudent d'émettre de nombreux projets. 89 ne sera-t-elle pas l'année du renouvellement du Conseil Municipal ? En qualité d'élus sortants, nous ferons en sorte que toute la population puisse faire son choix en toute sérénité, dans le calme et en toutes connaissances de cause. Si d'aucuns ont tenté de lancer des polémiques par le biais d'une lettre ouverte qu'ils ne comptent pas sur nous pour entretenir ce climat qui deviendrait vite malsain et qui risquerait d'envenimer le bon esprit que nous essayons de faire régner au sein de notre commune. Dans tous les cas nous assurerons la continuité de tout ce qui a été entrepris depuis de nombreuses années.

Je ne puis passer sous silence l'un des plus gros problèmes qui fait l'une de nos préoccupations majeures : le problème de l'eau et de l'assainissement et surtout sa facturation. Toutes les explications ont été jointes à la facture, mais permettez que je vous livre cette réflexion personnelle : Notre syndicat des eaux a été l'un des tous premiers du département en milieu rural à prendre la vocation d'assainissement ; les deux tranches de travaux en cours nous acheminent doucement vers la fin de réalisation, je suis convaincu que nous avons fait le bon choix. Tout récemment, j'ai rencontré l'un de mes collègues qui venait de recevoir son avant projet d'assainissement, dès la première tranche de travaux, il était contraint et forcé de facturer l'eau au prix où nous sommes actuellement. Je comprends ses hésitations mais je suis convaincu que chacune des communes rurales sera tenue à faire ce lourd investissement tôt ou tard. Les membres du syndicat ont fait le choix de répartir les coûts d'investissement et de fonctionnement sur le prix de l'eau. Il eût été possible de faire participer les 3 communes associées qui auraient dû alors augmenter de manière considérable les impositions locales. Quand on connaît le nombre d'exonérés dans chacune des communes, dites-moi un peu quelle est la meilleure répartition de toutes les charges qui nous incombent et auxquelles nous devons faire face ? Le seul vœu que je puis faire à ce propos est que le département du Pas-de-Calais imite son voisin le Nord. En effet le Conseil Général du Nord octroie une grande priorité à ces problèmes d'assainissement, il subventionne de 50 à 60 % du montant des dépenses d'investissement alors que nous, dans le Pas-de-Calais, nous ne pouvons obtenir que 40 % et dans des proportions beaucoup plus limitées.

Mes qualités de président de l'Association des Fêtes de Bienfaisance m'amène à faire un petit bilan des activités de cette société. La traditionnelle Kermesse que nous organisons a connu un franc succès et je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à ce succès tant par le dévouement des organisateurs, que par votre présence à tous. Le bénéfice de cette manifestation nous a permis d'accompagner nos anciens en une très agréable sortie dans l'Avesnois, tous ceux qui ont pu y participer en gardent un très bon souvenir. A nouveau, nous avons pu réunir nos anciens autour d'une bonne table. l'ambiance y fut excellente. Nos jeunes ont été comblés au cours de l'après-midi récréative qui leur a été offerte peu avant les fêtes de Noël. De plus, cette année nos finances nous ont permis de compléter la composition du Colis de Noël que le Bureau d'Aide Sociale se fait un plaisir d'offrir à tous nos anciens en guise de gratitude et de remerciement.

Je ne voudrais pas que ce bulletin soit indigeste, je pense avoir été suffisamment long, mais il y a tant de choses à dire. Avant de vous laisser je renouvellerai simplement mes vœux de bonne et heureuse année 89.

Le Maire,

J.P. QUETU.

1988 au Fil des Mois

Investissements Décidés

En Mars

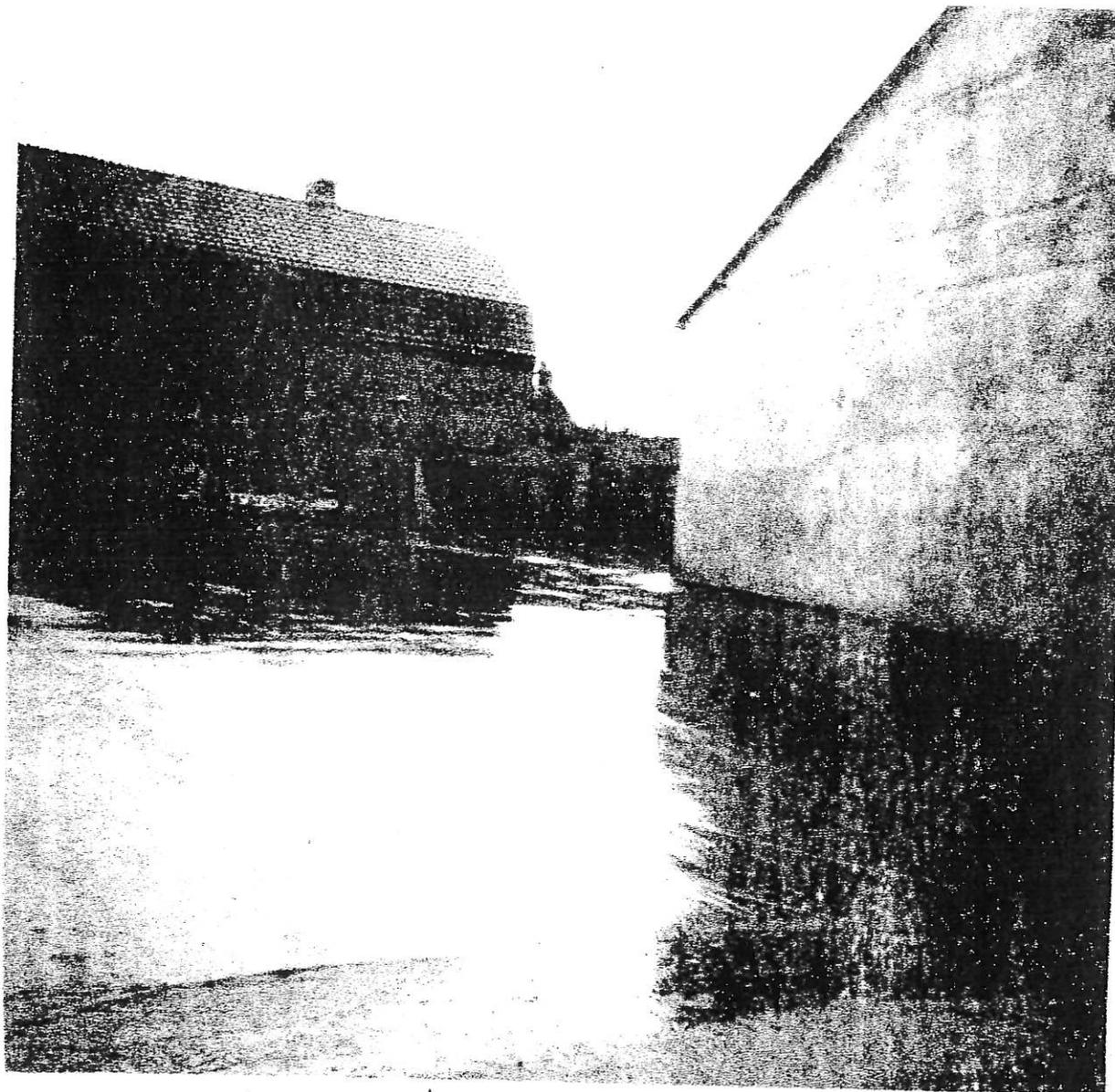
- Acquisition Bâtiments Consorts PRUVOST. Côté total 125 000,00 Frs en vue de l'aménagement d'un parking derrière la Salle des Fêtes.

- Démolition et Aménagement du Parking Salle des Fêtes Côté Total 105 000,00 Frs.

- Travaux de rénovation du Bâtiment adjacent au Parking 12 000,00 Frs

- Location du Hangar au Syndicat des Eaux de Mametz Rebecques et Blessey location annuelle de 4 200,00 Frs.

Subvention du Conseil Général du Pas-de-Calais pour Travaux d'Aménagement des abords de la Salle des Fêtes : 25 000,00 Frs.



PARKING derrière la Salle des Fêtes et Bâtiment.

- Achat de Matériel Informatique pour la Mairie. Informatisation des Factures d'Eau ; de la gestion budgétaire ; de l'A.F.R. ; Elections ... ETC.
- Matériel + Logiciel Gestion Budgétaire : 65 230.00 Frs
- Logiciel Eau 13 046.00 Frs et Logiciel A.F.R. 10 318,20 Frs ; en cours Elections.
- Subvention D.G.E. 2ème Part 88 pour Matériel Informatique : 19 286.00 Frs.

En Mai

- Achat d'un columbarium au nouveau cimetière à Mametz 16 842.00 Frs 6 Cases.
 Prix de vente d'une concession pour une case perpétuelle : 3 500.00 Frs.
 Le prix d'une concession de terrain de 3 M2 perpétuelle étant actuellement de 510 Frs plus frais.

En Juin

Construction Groupe Scolaire et Agrandissement de la Mairie.
 Acquisition de terrains derrière la Mairie à M.MME DELMAIRE Octave : 165 000.00 Frs.
 Le Conseil Municipal décide de confier l'étude et la direction des travaux au groupement Marc LENOVEL. Architecte et le Cabinet d'Etudes A.DERISBOURG.
 désigne la Direction Départementale de l'Equipement comme conducteur d'opération lance la procédure d'appel d'Offres restreint : sont retenues définitivement les entreprises suivantes : Lot n° 1 DEMOLITION - GROS OEUVRE : ENT. MOITEL AIRE/LYS - LOT N° 2 - CHARPENTE : ENT. FAUCON CRECQUES - LOT n° 3 COUVERTURE - ZINGUERIE : ETS DELATTRE ETAPLE - LOT N° 4 - ETANCHEITE : STE SMARC WAMBRECHIES - LOT n° 5 et n° 6 - MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES - ENT ROBERT ROQUETOIRE - LOT n° 7 - ELECTRICITE : SOCIETE VIAENE AIRE-SUR-LA-LYS - LOT N° 8 - CHAUFFAGE PLOMBERIE SANITAIRE : ENT. HENNEBEL AIRE-SUR-LA-LYS - LOT n° 9 - CARRELAGES FAIENCE : SOCIETE LAINE & ROGER MAIZIERES
 LOT n° 10 - PEINTURE et REVETEMENTS MURAUX : ENT. MACAIRE CAUCHIE D'ECQUES.

Travaux Extension Ecole de MAMETZ Prévision B.P. 88 : 2 846 400.00 Frs
 Travaux Agrandissement de la Mairie E.P.88 : 166 040.00 Frs
 Travaux Voies et Réseaux pour extension Ecole et Agrandissement Mairie : 320 200.00 Frs
 Subvention au titre de la D.G.E 2ème part 88 : - Agrandissement Mairie : 31 750.00 Frs
 - Construction nouveau groupe scolaire : 714 000.00 Frs. Subvention Conseil Général pour Aménagement des abords de la Mairie : 69 900.00 Frs.
 - Emprunt à la B.N.P. AIRE/LYS pour Travaux Construction Groupe Scolaire Agrandissement de la Mairie et Assainissement Pluvial Rue du Moulin : 2 250 000.00 Frs.



Travaux Construction Groupe Scolaire et Agrandissement de la Mairie.

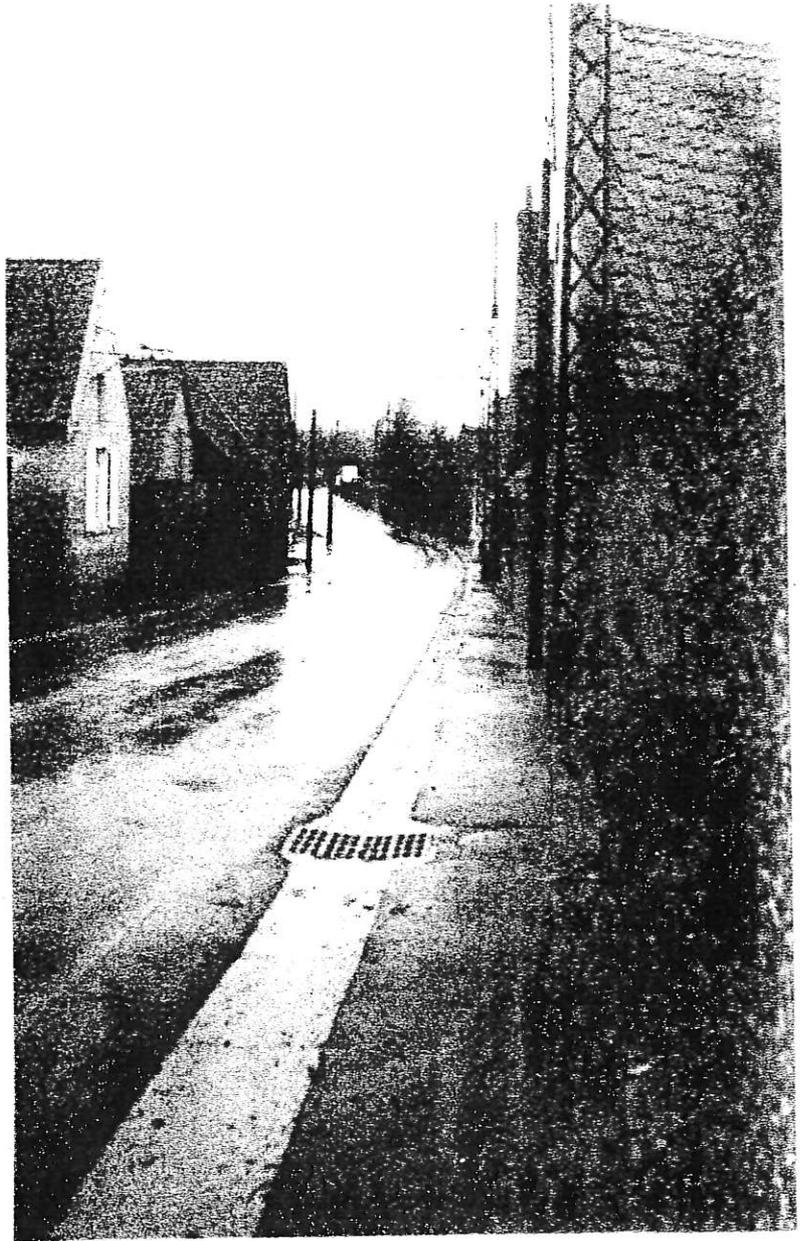
En SEPTEMBRE :

Travaux de borduration
et d'Assainissement Pluvial
rue du Moulin CD 197

Prévision au Budget Primitif
1988 : 900 000.00 Frs

Participation Départementale
de 210 000.00 Frs

Marché négocié avec les
Entreprises BAUDE-BILLET &
ARTOIS T.P. Groupées
solidaires sur l'appel d'offres
restreint passé pour le
Compte du Département du
Pas-de-Calais.



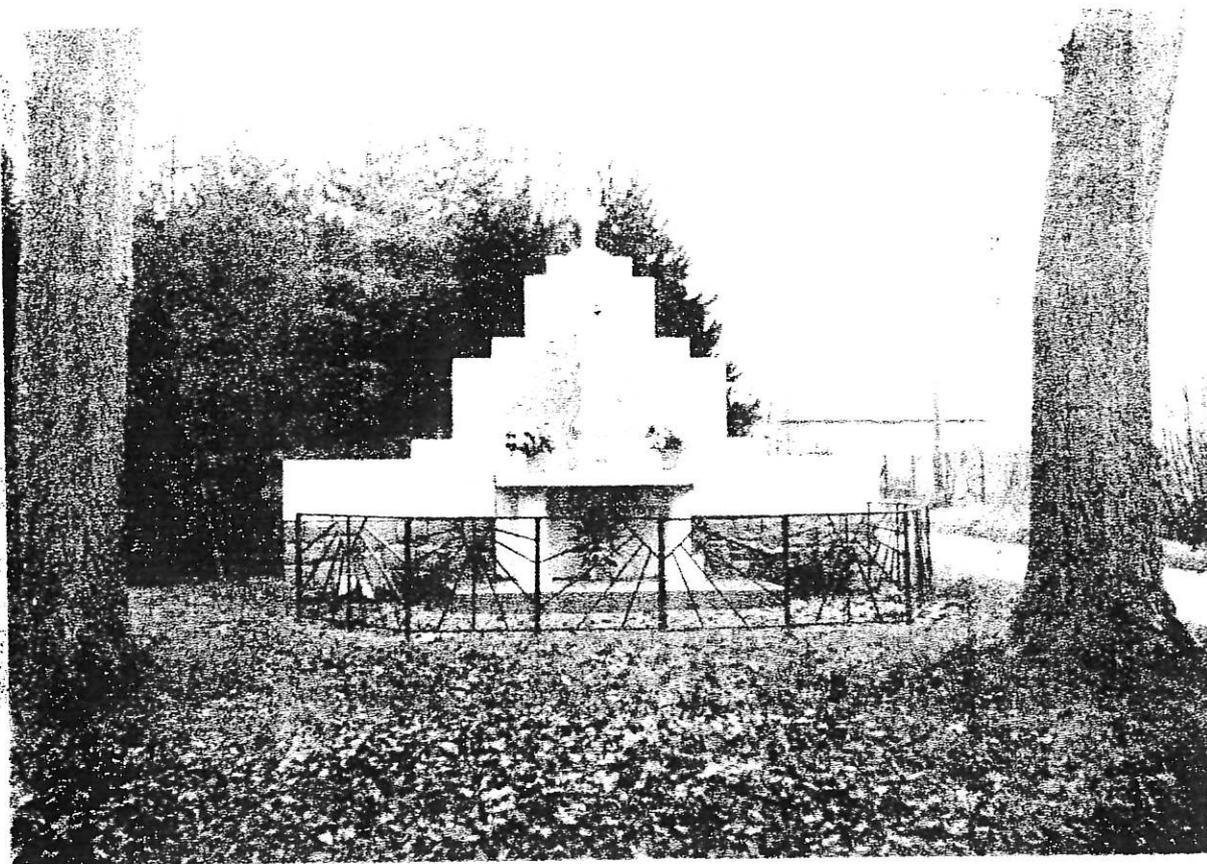
En NOVEMBRE :

Travaux d'Assainissement 12ème et 13ème Tranche par le Syndicat d'Asst de MAMEY
12ème Tranche (Chemin des Ruelles, chemin du Pont de la Sure, Grand Rue à Crecques)
Pour un montant TTC de 1 500 000.00 Frs dont subvention du Département et de l'Agence
de l'Eau de 252 952 frs.

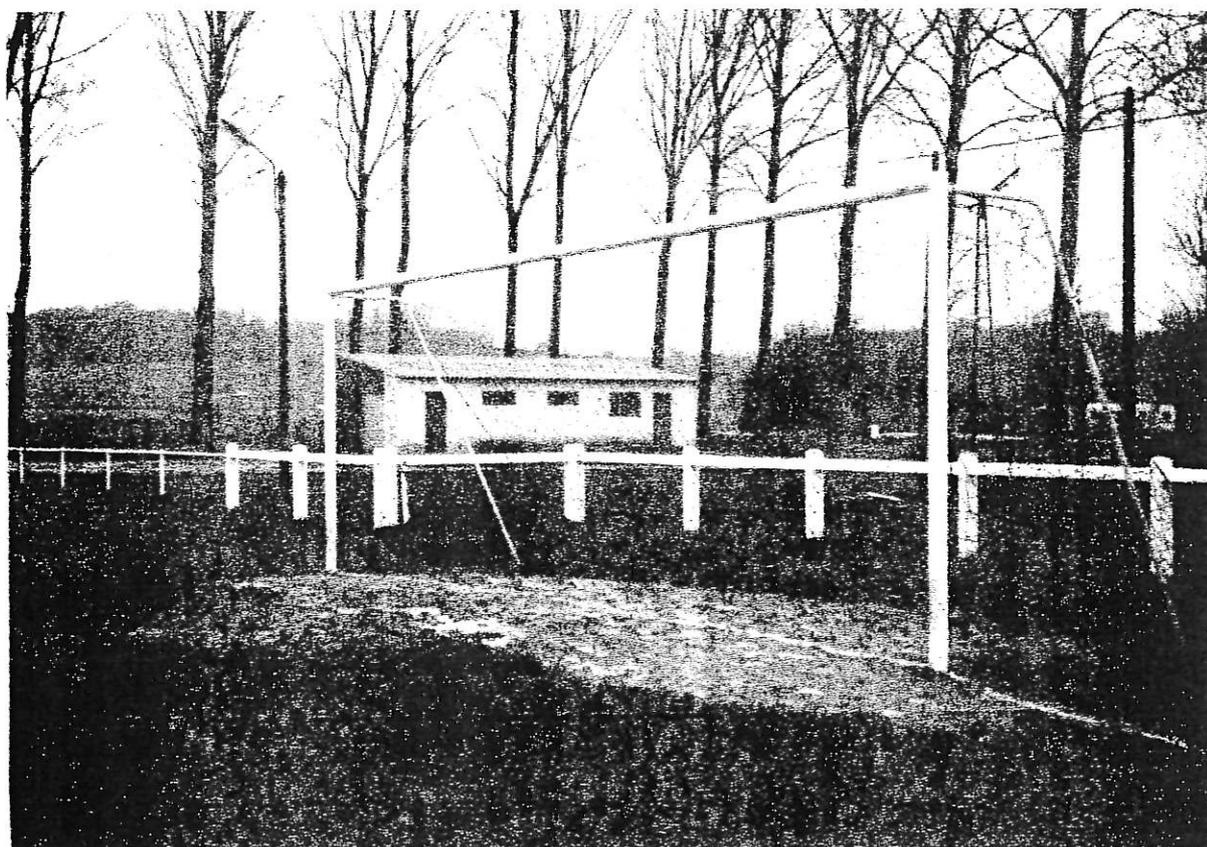
13ème Tranche (Saint-Winocq à REBECQUES) pour un montant de 1 000 000 Frs T.T.C.
subvention du F.N.D.A.E. de 126 476.00 Frs.

En Décembre :

- Réfection du Chemin de la Fontaine
- Préparation des terrains : La Marnière et le Terrain de Foot-Ball à Crecques
Opération Boisement Achats d'Arbres et de Plantations pour un Total de 40 618.42 Frs
Subvention Subvention du Conseil Régional Programme Plantations : 19 510.00 Frs.



Réfection de la Chapelle à CREQUES



Main Courante au terrain de Foot-Ball à CREQUES
et Matériaux fournis par la Commune pour Construction Bâtiment Société de Pêche

CALENDRIER DES FETES

ANNEE 1989

- JANVIER : *****
DIMANCHE 22 : CONCOURS DE CARTES de la Société de Chasse de MAMETZ
Salle des Fêtes
- DIMANCHE 29 : CONCOURS DE CARTES Ecole de MAMETZ
Salle des Fêtes
- FEVRIER : *****
DIMANCHE 5 : CONCOURS DE CARTES Club du 3ème Age
Salle des Fêtes
- DIMANCHE 12 : CONCOURS DE CARTES Ecole de MARTHES
- DIMANCHE 19 : ASSEMBLEE GENERALE A.C.P.G.
Salle des Fêtes
- MARS : *****
SAMEDI 11 : REPAS DANSANT des Sociétés A.C.P.G. - C.A.T.M.
de Mametz et Rebecques - Salle de REBECQUES
- SAMEDI 18 : SOIREE DISCO Société de Pêche
Salle CHARLET Mametz
- SAMEDI 25 : Ouverture de la Pêche en rivière
- AVRIL : *****
DIMANCHE 2 : Ouverture de la Pêche à l'Etang
- SAMEDI 15) GEAI de MAMETZ
DIMANCHE 16) BALS DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
- MAI : *****
LUNDI 1 : Remise de Médailles du Travail à MAMETZ
- JEUDI 4 : GEAI de MARTHES
Apéritif ASSOCIATION DES FETES DE BIENFAISANCE
- LUNDI 8 Célébration de l'Armistice à CRECQUES
- SAMEDI 13) TOURNOI DE FOOTBALL POUSSINS
DIMANCHE 14) GEAI DE CRECQUES
- LUNDI 15 : CONCOURS DE TIR de la Sté de Tir de Crecques
Partie de Pêche de l'Amicale des Sapeurs Pompiers
- JUIN : *****
DIMANCHE 4 : VOYAGE A.C.P.G.
- DIMANCHE 11 : ECOLE DE MARTHES : Remise des Prix et FETE
- SAMEDI 17 : FETE NATIONALE DE LA PECHE
BAL Sous Chapiteau
- DIMANCHE 18 : ECOLE DE CRECQUES : Remise des Prix et FETE
- SAMEDI 24 : ECOLE DE MAMETZ : Remise des Prix et FETE

T.S.V.P

JUILLET :

- SAMEDI 1 : Nuit de la Pêche - Bal sous Châpiteau
DIMANCHE 2 : Fête de la Pêche SUPER-CONCOURS de Truites Baquées
Dote de plus de 8 000.00 Frs de Prix
SAMEDI 8) KERMESSE DE L'ASSOCIATION DES FETES DE BIENFAISANCE
DIMANCHE 9) DE MAMETZ / BALS - Tiercé à Cochons etc
VENDREDI 14 : CONCOURS de TIR de la Société de Tir de CRECQUES et de MAMETZ
Déversant de Truites par la Sté de Pêche
BAL POPULAIRE ÉTRUIT et FEU D'ARTIFICE à CRECQUES.
SAMEDI 29) TERRAIN DE CRECQUES : FETE DU FOOT BALL
DIMANCHE 30 : BAL sous Châpiteau.

AOUT

- MARDI 15 : BALL-TAP des Anciens Combattants du Front.
DIMANCHE 20 : Tournoi de Foot (Éliminatoires)
DIMANCHE 27 : FINALE
SAMEDI 26 : SOIREE DISCO DE L'E.S.M.R. - Salle de REBECQUES.

SEPTEMBRE :

- DIMANCHE 3 : DUCASSE de MARTHES - APERITIF
CONCOURS de TIR Par la sté de Tir de MARTHES.
SAMEDI 9)
DIMANCHE 10) DUCASSE de MAMETZ
SAMEDI 16 : DUCASSE DE CRECQUES
DIMANCHE 17 BALS de la Société de Pêche

OCTOBRE :

- DIMANCHE 8 : REPAS des AINES DE MAMETZ
SALLE CHARLET à MAMETZ
DIMANCHE 15 : CONCOURS de CARTES de la STE des A.C.P.G. - C.A.T.M.
Salle des FÊTES
SAMEDI 21 : BANQUET INTER-SOCIETE "TRUITE MAMETZIENNE ET ANCIENS COMBATTANTS
DU FRONT" Salle des Fêtes de REBECQUES

NOVEMBRE :

- SAMEDI 4 : REMISE des PRIX de la STE de TIR de CRECQUES
SAMEDI 11 : Célébration de l'AMISTICE à CRECQUES
Banquet de la Sté A.C.P.G. - C.A.T.M. - Salle des Fêtes
SAMEDI 18 : CONCOURS DE CARTES de l'École de CRECQUES.

DECEMBRE :

- DIMANCHE 3 : Célébration de la Sté BABE par les Sapeurs-Pompiers
BANQUET - Salle des Fêtes
SAMEDI 9 : SOIREE DISCO de L'E.S.M.R. - SALLE DE REBECQUES
VENDREDI 15 : ARBRE de NOEL des Ecoles de la COMMUNE Offert par
L'ASSOCIATION DES FETES. (Salle des Fêtes).
SAMEDI 23 : ARBRE DE NOEL de L'E.S.M.R.
Salle des Fêtes
DIMANCHE 7 : CONCOURS DE CARTES de L'E.S.M.R.
SALLE DES FÊTES.

LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES :

Les Sociétés Locales sont nombreuses dans notre Village et nous ne pouvons que nous féliciter de leur vitalité. Vitalité qui est l'oeuvre de bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine. Qu'aujourd'hui, publiquement, ils soient Remerciés pour leur activité au service de leurs sociétaires. Et c'est bien volontiers que nous leur laissons la parole.....

"LA TRUITE MAMETZIENNE"

Comme chaque année, profitant des quelques lignes qui me sont offertes par l'intermédiaire du bulletin communal : c'est au Nom de la Truite Mametzienne, de l'amicale des pêcheurs de Mametz, de son Président et en mon personnel que j'adresse à toute la population mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 1989.

L'année 1988 qui vient de se terminer aura vu pour notre association une progression considérable tant sur le plan adhérents par le biais de la jeunesse ; que sur le plan matériel et investissement qu'ont réalisé les Membres de la Truite Mametzienne avec le concours aussi de la commune ne l'oublions pas.

Tout d'abord, la carte d'exonéré qui a connu un grand succès, carte destinée, je le rappelle aux jeunes gens de moins de 16 ans ; ainsi qu'aux épouses des Membres de l'Association titulaire d'un permis de pêche en bon et dû forme. Mis en service en 1987 par notre Association elle n'avait pas eu grand succès, seulement 24 jeunes y avaient adhéré, sans pour autant désespéré début 1988, nous avons relancé le système avec toujours le même tarif 15 Frs, mais en supplément une campagne d'information, de par la presse, les écoles primaires et C.E.G. ce qui donnait à la fin de cette année un résultat tout à fait remarquable puisque 103 jeunes y ont adhérés. C'est pourquoi vu le succès de ce projet devenu réalité, nous remettons la carte d'exonéré en vente pour 1989 au prix de 15 F. Pour cette opération réussie, je tenais à remercier les Directeurs d'Établissements scolaires les enseignants et les médias qui nous ont appuyé de ce côté ainsi que les parents qui orientent leurs enfants sur le Loisir Pêche.

Dès le printemps 1988, deux autres réalisations ont pu s'effectuer :
- l'achat d'un chapiteau de 112 m2. pour la somme de 25 000.00 FRF qui a nécessité de la part de notre association, un prêt de 10 000 Frs auprès d'un organisme bancaire, le reste étant subventionné par notre Association.
La construction d'un local de 80 m2 sur le terrain communal de Creques Mametz face à l'étang pour la somme de 35 000 Frs destinée aux matériaux et financée à 100 % par la Commune de MAMETZ Bravo et Merci. La construction et les divers travaux s'y accommodant étant réalisés par les membres de la Truite Mametzienne à qui je tenais par ailleurs par le biais du Bulletin Communal à leurs renouveler Remerciements et Félicitations car ils ont fait du beau travail.

Peut-être du nouveau pour les pêcheurs en Rivière

La Cotation unique obligatoire par la loi Pêche de 1985; cause un véritable casse-tête aux gestionnaires de la pêche en particulier (Président, - Administrateur, Etc...) mais aussi aux Pêcheurs qui voient là comme une petite injustice, obligé de participer financièrement à la gestion de la 2ème catégorie (étang), ceux qui leurs a valu dès 1985 une forte hausse de leur cotation ; ceci malgré la fondation d'une amicale. Ayant à plusieurs reprises intervenu auprès des instances de la pêche lors des différents congrès et Conseil d'Administration, auquel j'ai assisté, rien n'a toujours bougé dans ce sens, répondant le 18 Janvier 1988 à l'invitation de Monsieur MARTINI Président de l'Union Nationale des Pêcheurs de France, et Conseiller de Monsieur le ministre de l'Environnement, il est évident que de nouveau j'exposerai ce problème de cotation unique ; tout en recherchant une autre formule, plus équitable.

Problème qui ne sera pas le seul, car à l'ordre du jour. Pollution de l'eau, envasement, barrage, vannage, entretien des rivières seront de la partie ainsi d'ailleurs que la loi pêche dont certains décrets d'applications ont tendances à trainer. Il est évident que les pêcheurs de rivière souvent ou toujours absent aux assemblées générales de leur association auront plutôt intérêt à être présent à l'Assemblée Générale de Février, afin de s'informer sur la vie associative de leur AAPP, car on ne pourra pas toujours compter sur les copains pour régler leurs problèmes. Le tout n'étant pas seulement d'adhérer à une association encore faut-il participer et croyez-moi il y a du travail pour chacun d'entre vous.

A Tous Bonne Année 1989

Le Président

R. MASCLÉ

Pour la ière fois ; nous vous présentons le calendrier de la saison de pêche 1989.

RIVIERE

Ouverture 25 Mars Fermeture 2 Octobre

Date des Ouvertures :

25 Mars - 30 Avril - 4 Juin - 14 Juillet - 20 Août - 3 Septembre

620 Kgs de Truites Farios uniquement seront remises à l'eau.

Alevinage : 7000 Alevins nageant de Truites Farios et 500 Truitelles de 6 cm.

ETANG

Ouvertures - Truites

2 Avril - 7 Mai - 18 Juin Fête Nationale de la Pêche et 27 Août
soit 350 Kgs de Truites

Réempoissonnement Poissons Blancs

300 Kgs de gardons reproducteurs

50 Kgs de tanches

50 Kgs de carpes de 2 étés.

500 Brochetons : Ouverture Brochet à l'Etang pour le vif 9 Septembre

Cuillère 1er Novembre Fermeture 1er Février.

L'ensemble de ses réempoissonnements s'élevant (Etang et Rivière) à la somme de 45 220,00 FRS pour l'année 1989.

Pour obtenir une carte de pêche s'adresser :

Pour Crecques : Epicerie Tabac Melle DUCHATEAU

Pour Mametz : Café Loto CHARLET que nous remercions vivement de mettre leur salle gracieusement à la disposition de la Truite Mametzienne et au service de la Pêche en général.

LE CLUB CYCLOTOURISTE DE MAMETZ

Savez vous que le Club cyclotouriste de Mametz fêtera cette année son dixième anniversaire ?

Soixante cinq personnes ont fait à un moment ou à une autre partie du Club Cette année certains nous ont quitté et des anciens reviennent Pourquoi ne viendriez vous pas rejoindre le peloton ?

Il ne faut pas nécessairement être un grand sportif pour pratiquer le cyclotourisme Certains étaient persuadés avant de venir la première fois qu'ils ne sauraient plus faire 40 km à vélo. et ont trouvé par la suite le moyen d'accomplir en groupe le fameux Lille-Hardelot.

En ce début d'année. c'est le moment de prendre de bonnes résolutions. Votre docteur vous le dira : le vélo c'est la santé.

Au club de Mametz, on essaie d'observer certains principes et le principal est, je crois, que la vitesse du groupe est réglée par rapport au moins rapide. On tient à notre promenade dominicale, mais on ne veut pas la transformer en course cycliste (même si par moment on fait tous ensemble un effort).

On donne donc rendez vous à 9 H tous les dimanches sur la place de Mametz Centre à ceux qui ont envie de venir avec nous s'oxygéner dans la bonne humeur.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement
Avis aux amateurs

Paul BERNABLE

MERCI aux Sociétés Locales qui nous font participer à leur vie...

Nous rappelons, comme nous l'avons fait lors de la Réunion des Présidents pour l'élaboration du Calendrier des Fêtes, que ces pages leur sont largement ouvertes.....

LE SERVICE D'AIDE MENAGERE A DOMICILE

Le Centre Communal d'Action Sociale (ex Bureau d'Aide Sociale) gère ce Service depuis le 1er Janvier 1979.

Actuellement 4 Aides ménagères à temps partiel sont recrutées. Elles assument leur fonction au fur et à mesure des besoins demandés par les diverses Caisses d'assurances au profit des personnes âgées de la Commune. A cet effet le C.C.A.S. a établi des Conventions avec la plupart des organismes d'assurances : La C.R.A.M., la M.S.A., la M.G.E.N., la C.A.P.S.A., LA C.N.R.A.C.L., la D.D.A.S.S. (pour les ressortissants de l'Aide Sociale)

COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE.

Si une personne âgée (à partir de 65 ans ou de 60 ans en cas d'inaptitude au travail, et qui n'a pas la possibilité de recourir à un membre de sa famille) sollicite les Services d'une Aide Ménagère plusieurs cas peuvent se présenter :

a) les ressources annuelles du demandeur sont inférieures au minimum vieillesse : (34 050 F pour 1 personne, 59 490 F pour 1 Couple), un dossier est établi par le C.C.A.S. de la Commune. La décision (nombre d'heures de services ménagers par mois) est prise par une commission cantonale d'admission. La participation horaire du bénéficiaire est de 3 Frs 30.

b) les ressources annuelles du demandeur sont supérieures au minimum vieillesse : une demande est faite à la Caisse qui verse la pension principale. C'est cette Caisse qui prend la décision, c'est-à-dire qui fixe :

- 1) le nombre d'heures des services ménagers par mois.
- 2) la participation de la personne assistée compte-tenu du montant de ses ressources.

N.B. Chaque Caisse a établi son propre barème de participation individuelle pour ses ressortissants.

Le C.C.A.S. paie les Aides Ménagères (salaire + charges sociales) puis se fait rembourser par les Caisse d'Assurances dans le cadre des conventions établies

Les Membres du C.C.A.S. en gérant ce Service pensent que l'Aide Ménagère est une expression de la solidarité humaine. Ils remercient et félicitent les "Aides Ménagères à domicile" pour les bonnes relations qu'elles entretiennent avec les personnes âgées et invitent ceux et celles qui hésitent "à demander" à se rapprocher du secrétariat de la Mairie où tout renseignement leur sera communiqué.

N A I S S A N C E S

ANQUEZ Christopher, le 5 Mai à SAINT-OMER, 10, chemin des ruelles
 ARNOUX Marion, le 22 Janvier à HAZEBROUCK, 2bis, rue de l'église
 CADART Valentin, le 23 Février à AUCHEL, 13, rue du château
 COURTOIS Jérémy, le 14 Juin à BETHUNE, 6, rue d'enguinegatte
 DANEL Amandine, le 22 Décembre à BETHUNE, 26, chemin des Grands Rietz
 DELEHEDDE Noémie, le 19 Aout à SAINT OMER, 4, rue Saint Honoré
 DEMAREY Maxime, le 11 Décembre à BETHUNE, 29, rue de la place
 DESCAMPS Lucile, le 28 Septembre à HAZEBROUCK, 81, grand rue
 DESENLIS Céline, le 6 Février à SAINT OMER, 13, rue du Stade
 DEVINCRE Camille, le 8 Decembre à CROIX, 110, grand rue
 DUCROCQ Marie, le 6 Octobre à HAZEBROUCK, 11, rue de choquart
 DUPLOUY Kévin, le 8 Aout à HAZEBROUCK, 36, rue du Moulin
 GUILLOIS Gaetan, le 26 Janvier à SAINT-OMER, 2, chemin de la Lys
 JOLY Noémie, le 8 Avril à BETHUNE, 34, rue de bruchine
 LEFEBVRE Yann, le 24 Mai à SAINT-OMER, 221, grand rue
 LEGRAND Adrien, le 16 Février à MONTREUIL SUR MER, 2, chemin des Charbonniers
 LEROY Cédric, le 15 Février à BETHUNE, 14, rue de la Gare
 LIEVAL Elise, le 21 Avril à SAINT-OMER, 1, rue de la Halte
 MACHEN Aline, le 30 Septembre à AUCHEL, 20, chemin des ruelles
 MANNECHEZ Romain, le 5 Mars à LILLE, 10, rue de Bruchine
 PERLEIN Sébastien, le 15 Février à HAZEBROUCK, 8, rue de Bruchine
 PICQUE Emilie, le 8 Octobre à HAZEBROUCK, 68, grand rue
 POUCHAIN Clément, le 3 Octobre à AUCHEL, 232, grand rue
 RANCON Yannick, le 3 Novembre à SAINT-OMER, 9, chemin des ruelles
 SAMIEC Marie, le 6 Octobre à SAINT-OMER, 1, grand rue
 VENEL Pauline, le 22 Mars à BEUVRY, 16, rue de Bruchine

M A R I A G E S

AGOUDTSE Emmanuel et BILLET Maryline	le 10 Septembre à MAMETZ
BARBET Gérard et CLIPET Anne Françoise	le 05 Mars à ESTREE-BLANCHE
BAUDUIN Philippe et MICHEL Sylvie	le 02 Juillet à RENESCURE
CASIEZ Eric et BONNEL Laurence	le 23 Juillet à MAMETZ
DELEPOUVE Bruno et DANNEL Betty	le 06 Aout à MAMETZ
DUCROCQ Daniel et GODDE Viviane	le 02 Avril à MAMETZ
DUPLOUY Patrick et DACQUIN Claudie	le 12 Février à REBECQUES
FIEVET Michel et DANNEL Sylviane	le 24 Aout à MAMETZ
HERMANT Didier et HIBON Georgette	le 30 Janvier à MAMETZ
LESECQ Pascal et QUESTE Dorothée	le 25 Juin à MAMETZ
TELLIER Stéphane et COHEZ Marie Cécile	le 31 Décembre à MAMETZ
VETU Frédéric et PENNE Isabelle	le 1er Octobre à MAMETZ

ET SI NOUS JETIONS UN REGARD EN ARRIERE ?

Ils auraient CENT ANS en 1989.....

- GOZET Abel	né le 27.04.I889
- GOZET Eugène	09.07.I889
- HANNOTEL Paul	27.10.I889
- HERLEN Marie	27.07.I889
- JOLY Marie (Mme EVRARD)	09.09.I889
LABRE Herminie	05.11.I889
- LEFEVRE Lucia	26.10.I889
- LEMAITRE Charles	24.08.I889
- LOZINGO Adolphe	24.09.I889
- PRUVOST Léontine	22.08.I889
- PRUVOST Léon	30.12.I889
- PRUVOST Maurice	06.04.I889
- RAOULT Marie	18.08.I889
- TABART Victor	25.11.I889
- WACQUEZ Jules	11.06.I889
- BOURDREL Auguste	16.10.I889
- CANLER Héléna (Mme PRUVOST)	26.11.I889
- DANNELE Olive (Mme MASSET)	15.08.I889
DELBREUVE Marie (Mme BEULQUE)	23.05.I889
- DELRUE Julia (Mme BECQUART)	06.07.I889
- POTIER Julie (Mme DELVART)	20.04.I889
- FONTAINE Césarine (Mme DEMARTHE)	15.09.I889

- A NOTER: PRUVOST Léon et CANLER Héléna....enfants de Mametz s'il en fut....Nés la même année 1889 à Mametz...Mariés à Mametz le 28.12.I9I6....Décédés à Mametz...également à quelques mois d'intervalle....le 23.12.I974 et le 21.01.I975.....

AU CONSEIL MUNICIPAL DE 1889:

Le 18.08.I889, le Conseil Municipal modifie la date de la "Kermesse" (fête communale de Mametz.Celle-ci était réglée depuis toujours sur la date de la Fête Religieuse de la Nativité de la Vierge (8 septembre). Presque toujours, il s'agit du 2ème Dimanche de Septembre mais, de temps à autre, selon le calendrier, elle tombe le 3ème dimanche, jour de la "Kermesse" de Crecques. Cette concordance est très préjudiciable aux petits commerçants des deux localités. Pour répondre au voeu unanime des habitants des deux localités il est décidé de fixer la date au 2ème dimanche de septembre...

EN SURVOLANT L'ETAT-CIVIL DE 1789: Sont déjà nés à Mametz, Marthes et Crecques, des enfants des familles Dumont, Cadart, Denis, Delbarre, Lecat, Masset, Delvare, Demarthe, Herlen, Pruvost, Lecygne,....

Se sont unis: Guillaume SIX et Marie Rosalie FOUBERT

Sont morts: Marie POUCHIN, Maria BOYAVAL, Mathieu DELVARE, Jean-François HERLEN

CHEL'REVOLUTION !....

A intinde dire ches viux, qui nous n'arbatettent les orelles din nous jone temps, mil sept chin quatre vingt neuf, cha n'avot pon été ène annie ordinaire.. Eh bin, aujour d'aujourd'hui, j'm'as laiché dire é qu'mil neuf chin quatre vingt neuf cha n'devrot pon non pu, ête ène annaie comme el'z'autes....Din ches gazettes, on n'vouet pu mé qu'cha: Bi-Chint'naire del Révolution, comme y dites...Al' télé, chest mon miux...y vont arquère des jux!....N'in vla chi...n'in vla là...et j'm'as laiché dire é qu'tous ches villaches y sérattent din l'cas d'faire quéquose pur rapp'ler à ches jones qu'y n'avettent pon attendu après eusses pur faire chel fameuse révolution.. Mi, j'sus natif républicain...ya parsonne à Mameuw qui dira l'contraire...alors, j' m'as dit: "Ch'est l'heure ou jamais d'parler d'cha din l'gazette dé ch'Maire...comme cha, ches gins, y n'diront pon qui n'ont pon été t'nu au courant..."

Comme dé fit fait, j'sus donc parti m'instructionner pur ête sur ed pon raconter d'conn'ries...D'après che qu'j'avos intindu dire, in dix sept chin quatre vingt neuf, in érot supprimé chés catiaux et ches nobes...In brulot ch'catiau et in copo l'tête à ches seigneurs...in moins d'deux, yavot pu d'Monsieur de...Bin, o m' crorez si on voudrez mais à Mameuw, ches nobes, y n'ont pon attendu l'révolution.. Pu d'chinquante ans avant cha, y ont foutu l'fu à lu catiau..;comme yavot pon cor ed' pompiers, cha n'a pon trainaï..y avètent pet-ête ène bonne assurance...In tout cas y ont ramassé lu cliques et lu claques et y ont foutu l'camp in Belgique..cha fait qu'on n'les a jamais arvus...l'air ed ches Vambecques y n'devot pon ête fameux pur lu romatiques....

Comme chez gins y n'pouvettent pu brûler ch'catiau, j'm'as dit: "Y z' ont sur'mint plantaï che qu'in appelot l'appe del libertaï.." J'a caché à travers tout l'villache...des appes, ch'est pon che qui manque, mais jé n'ai pon trouvaï qu'in pourrot lu donner deux chins ans...Y'iérot bin eu ch'l'appe à boches avant qu'les ponts déchaussés y l'faichent abatte mais parsonne y a su m'dire si o l'avot batigé comme cha à cause ed ches guerres avec l'Allemagne ou bin si ch'érot pache qu'y érot tortu...D'pus in pus débousaï, j'ai cor été m'informer à ch'greffier d'mairie...Li, y'est pon d'ichi, mais y m'a laiché artourner chez viux lives d'état-civil..Y n'avot un qui m'avot sout'nu qu'avant chel révolution, ch'érot ches curés qui marquettent là-d'sus ches baptêmes, ches mariaches et ches interr'mints, mais qu'après in avot chambardaï tout cha et qu'ches curés y n'avettent pu lu nez à mette là-d'din... Bin...o m'crorez si o voudrez, mais avant et après, ch'est cor toudis l'même écriture et ch'est cor toudis ch'curé qui marquot su ches lives...A part li, y'avot pet-ête parsonne qui savot écrire..mais ène affaire comme cha, cha donne à p'insér...In avot dit aussi qu'din ches églises in avot mis ches saints au rancart et installaï ène bonne famme à lu plache...sois-disant qu'ch'érot "La Déesse Raison"..Mi, j'n'as pon trouvaï trache din ches églises ed nous villache..ché lalle qu'ietètent là ed pis tout l'temps...Saint Vaast..Siant Quintin...Saint Honoré...y sont cor toudis à l'même plache...jé n'cros pon qu'si on les érot foutus in l'air y éraittent prin cha du bon cotaï et qui s'éraittent arvénu...

Tout cha, cha m'avos mis l'tête à l'invers et j'as rintré à mason tout écharvelaï..Mélie (chez m'famme...) qu'al tourne tout l'temps comme ène glène qu'al

clouque, al a queminché à m'cacher des poux..follot li rabatte sin caquet, o bin j'pou- vos m'appréter à passer l'nuit à l'hôtel du cul tournaï...Alors, j'é li a dit:

" Mélie...acoute-mé...ichi, à Mameuw, o n'sommes pon comme tout partout...Jé n'sais pon che qu'y a bin pouyu s'passer, mais j'in sus sur...à Mameuw, chel révolution, o n'avons pon faite...Même el déclaration d'ches drots d'l'homme, jé n'les ai pon artro- vaï..."Cha, qu'al m'a dit Mélie..ch'est pon lourde perte...des drots, o n'avez pon pu qu'ches fammes...mais à part cha, o n'est pon des batards...et o a l'drot à Mameuw, d'avouer l'Révolution comme tout partout... Té vas aller treuver ch'Maire et li dire qu'si y veut arpasser à ches municipales, y douot nous armette sur el même pied qu' les ottes... Si ches viux, l'temps passaï y ont léché passer l'occasion, nous villa- che, à c't'heure, y a l'drot d'ête comme tout l'monde...O l'airettent intindu barzinguer...J'a bin cru qu'alle allot faire in cop d'sang et quère d'atteinte....

Adon, in a fait in papier avec des "propositions" comme in dit, pur el faire vir à ch'Maire...Ch'est pon les idaïes qui m'manquent..suffit d'y songer...

1°- In pourrot batiger l'Plache ed la Gare...supposons: "Plache de l'Etre Suprême"... Yérot concurrence avec Jacques mais j'sus sûr qui n'en sérot ben bënache..cha li f'rot ène compagnie....

2°- In souv'nir ed Marat assassiné din s'baignoère, in pourrot faire in concours ed cal'çons d'bains à ch'l'étang d'Crecques...In vérot ches grandes berquaines et ches grosses dondons s'tortigner comme al'télé...J'paros bin ène redevance pur cha....

3°- In pourrot infermer in grand personnage in hiaut dé c'catiau d'ieau (cha peut s'troveu..) et faire semblant del l'délivrer...ou bin l'guillotiner....

4°- Ches quartiers del l'commune, y pourrètent aussi faire lu "cahier d'doléances" pur invoyer à l'Elysée...In n'arvérot des histoires d'Io....

5°- Din ches écoles, ches gosses in rappriindront chel Déclaration des drots d'l'homme cha les cang'ra d'lu histoires ed'gansters... Mais, pur l'paix din l'ménache, y fâudra rajouter les drots d'chel femme...

6°- Et pur bien marquer tous ches évènements, y fodra faire ène grande fête au 14 juillet....D'abord la r'traite aux flambeaux l'veille...Mameuw, Marthes et Crecques din ène chinture ed bougies...du cop in économise el lumière ed ches rues...L'jour tot l'monde y défil'rot à ches Monuments...ches gosses y cant'ront l'Carmagnole...y f'ront l'course à sas..y juront à l'barre qu'on s'muche et y éront des chucades... Mais ch'Maire, ches Conseillers, ches pères des poves, ches pompiers, ches clercs... Enfin, tous cheux qu'y s'faitent vire d'ordinaire, y défill'rètent habillés in "sans-culottes"...Alors..comme y disent ches jones..."Bonjour les dégats"...Y n'a un qui s'in sortirot à peu près, ches M'sieur l'Curé avec esse soutane..;Tout ch'biau monde y n'ira pon prinde la Bastille...on n'a pon...y ira bistouiller din ches cabarets...comme d'habitude...Mais tout l'villache y pourra dire qu'elle révolution al a été faite.....

Et pis, j'vas vous dire quéquose...Vous aussi, on zéret pét-ête des idaïes...Ches séries y sont cor longues...o zavez l'temps d'souquer...Faigez comme nous otes...Invoyez in mot à ch'Maire...Ej'sus sûr qu'y s'mettra in quate pur faire vir qu'ichi, in n'est pon pu bête qu'aute part....

A la r'voyure....